



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN DÉCEMBRE 2022



Au cours des six mois suivant leur inscription en juin 2022, 45% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus et 33% à un emploi durable. Vingt-quatre mois après leur inscription en décembre 2020, 72% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus et 70% à un emploi durable.

En juin 2022, on compte 358 500 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi (non présents le mois précédent). Durant les six mois qui ont suivi cette inscription 45% ont pu exercer un emploi d'un mois ou plus et 33% un emploi durable de six mois ou plus [cf. tableau 1].

De même sur les 343 100 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2021, 60% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 54% à un emploi durable, douze mois après leur inscription. En juin 2021, parmi les 553 300 demandeurs d'emploi inscrits, dix-huit mois après l'inscription 67% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 62% à un emploi durable. Enfin, sur les 585 600 demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020, 72% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 70% à un emploi durable.

En décembre 2022, dans 41 % des cas les demandeurs d'emploi sont en emploi six mois après leur inscription dont 67% occupent un emploi durable. Plus de la moitié (55%) est en emploi douze mois après l'inscription dont 74% en emploi durable. 57% des demandeurs d'emploi sont en emploi dix-huit mois après l'inscription dont 77% en emploi durable. La part des personnes en emploi vingt-quatre mois après l'inscription est de 61% dont 80% exercent un emploi durable.

TABLEAU 1
TAUX D'ACCÈS ET DE RETOUR À L'EMPLOI 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus (données administratives)	Taux d'accès à l'emploi durable de 6 mois ou plus (données enquête)	Part des personnes en emploi 6, 12 ou 18 mois après l'inscription (données enquête)	Part d'emploi durable parmi les personnes en emploi 6, 12, 18 ou 24 mois après l'inscription (données enquête)
Inscrits en juin 2022 (observation à 6 mois)	45%	33%	41%	67%
Inscrits en décembre 2021 (observation à 12 mois)	60%	54%	55%	74%
Inscrits en juin 2021 (observation à 18 mois)	67%	62%	57%	77%
Inscrits en décembre 2020 (observation à 24 mois)	72%	70%	61%	80%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable et les retours à l'emploi : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi

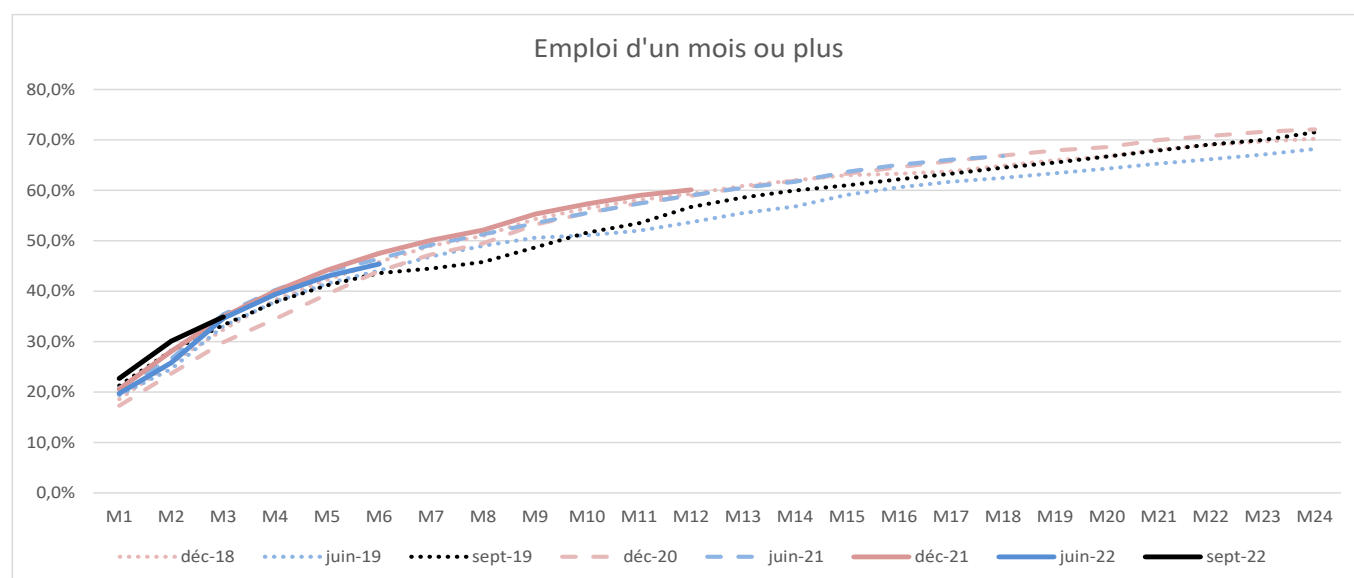
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2020, juin 2021, décembre 2021 et juin 2022 non présents le mois précédant l'inscription.

LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SONT SUPÉRIEURS AUX NIVEAUX OBSERVÉS AVANT LA CRISE SANITAIRE

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuelle décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de décembre 2020, non présents le mois précédent, le taux atteint 72% au bout de 24 mois, mais il était déjà de 44% six mois après l'inscription [cf. graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 5,3 points les six premiers mois à 2,5 points entre les septièmes et douzième mois, puis 1,1 point entre le treizième et le vingt quatrième mois.

Les taux d'accès à l'emploi des inscrits de juin 2022 (à 6 mois) et septembre 2022 (à 3 mois) sont supérieurs à ceux observés pour les cohortes d'entrants de respectivement juin et septembre 2019 (avant la crise sanitaire). Ainsi, six mois après l'inscription, 45% des inscrits de juin 2022 ont accédé à un emploi, un niveau supérieur à celui observé pour la cohorte des inscrits de juin 2019 (+1,3 point). Pour les inscrits de septembre 2022, le taux d'accès à l'emploi atteint 35% trois mois après l'inscription, supérieur de 2 points à celui observé pour les inscrits de septembre 2019.

GRAPHIQUE 1
ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI D'UN MOIS OU PLUS SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

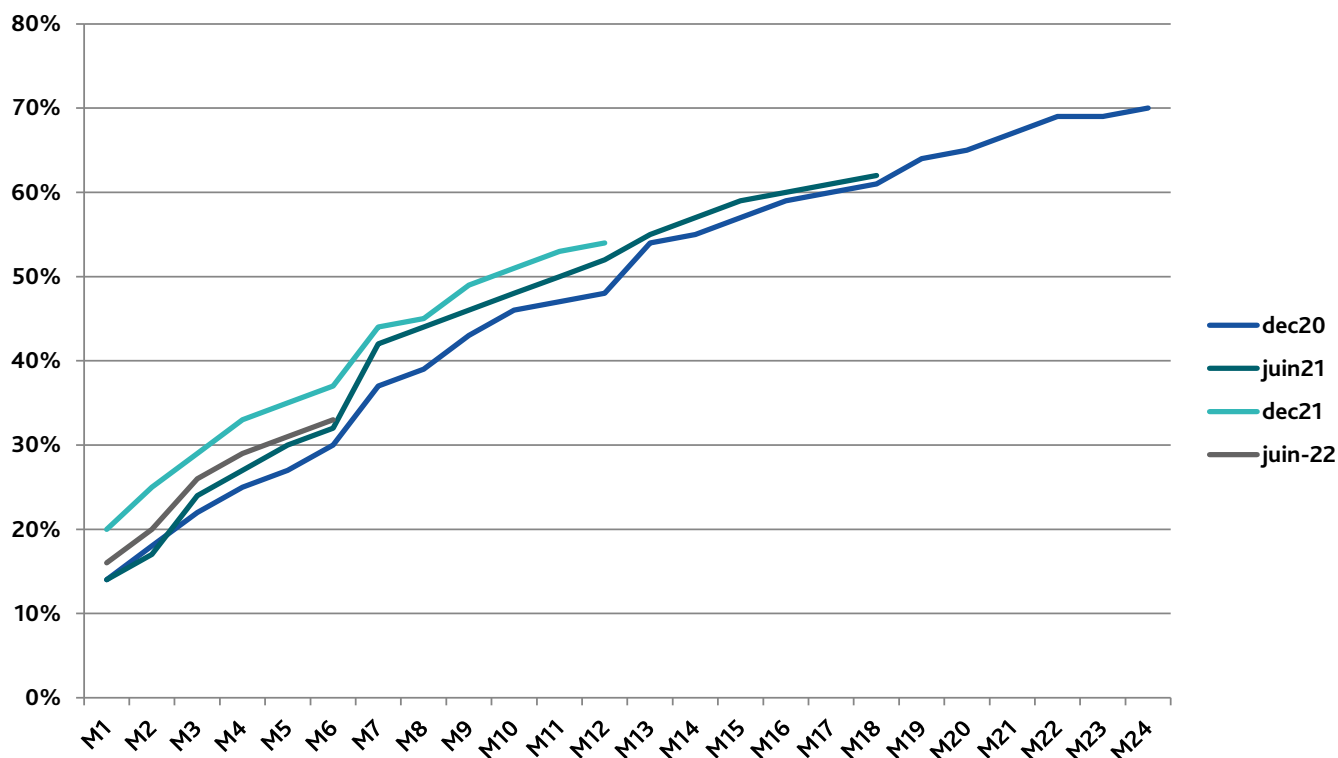
Note de lecture : En décembre 2022, 35% des inscrits de septembre 2022 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, 45% des inscrits de juin 2022, 60% des inscrits de décembre 2021, 67% des inscrits de juin 2021 et 72% des inscrits de décembre 2020.

Six mois après l'inscription, un point d'écart sépare le taux d'accès à l'emploi durable des inscrits de juin 2022 et ceux de juin 2021 (soit respectivement 33% et 32%). Ce taux atteint jusqu'à 37% pour les inscrits de décembre 2021 contre 30% pour les inscrits de décembre 2020. A douze mois, plus de la moitié des inscrits (contre 50% avant la crise) ont eu accès à un emploi durable. 62% des inscrits de juin 2021 ont eu accès à un emploi durable durant les 18 mois qui ont suivi l'inscription alors qu'ils étaient moins de six sur dix à y parvenir avant la crise.

Enfin 70% des entrants de décembre 2020 ont exercé un emploi durable pendant les vingt-quatre mois qui ont suivi l'inscription pour 64% des entrants de décembre 2018 [cf. graphique 2].

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2022, décembre 2021, juin 2021 et décembre 2020.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2020, juin 2021, décembre 2021 et juin 2022 non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En décembre 2022, 33% des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2022 ont eu accès à un emploi durable, 54% des inscrits de décembre 2021, 62% des inscrits de juin 2021 et 70% des inscrits de décembre 2020.

LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DÉCLINENT EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NIVEAU D'ÉTUDE

L'accès à l'emploi diminue avec l'âge des individus [cf. tableau 2]. Cette tendance se vérifie pour l'ensemble des cohortes et les écarts ont tendance à se creuser à mesure que la période d'observation se rallonge. Ainsi on observe jusqu'à 33 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus jeunes et celui des plus âgés dix-huit mois après leur inscription (35 points vingt-quatre mois après).

Les personnes dont le niveau de formation est égal ou supérieur à un Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi et ceci est aussi vrai lorsqu'il s'agit d'accéder à un emploi durable. Ainsi, six mois après l'inscription, à peu près la moitié des diplômés d'un Bac+2 et plus ont accédé au moins à un emploi d'une durée d'un mois ou plus, et plus d'un tiers ont pu accéder à un emploi durable; vingt-quatre mois après l'inscription, plus des trois quarts des inscrits ayant un Bac+2 et plus ont pu accéder à un emploi dont presque autant ont exercé un emploi durable. Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue. Les écarts entre les plus diplômés et les moins diplômés se creusent à mesure que la période après l'inscription s'allonge. On observe ainsi 15 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus diplômés et celui des moins diplômés six mois après l'inscription, 21 points vingt-quatre et douze mois après l'inscription.

De manière générale les hommes accèdent un peu plus facilement à l'emploi que les femmes. Ils sont ainsi 46,5% à accéder à un emploi six mois après inscription contre 44,2% de femmes. L'écart entre les deux sexes se resserre légèrement dix-huit mois après l'inscription avec un accès à l'emploi des hommes de 2,9 points supérieur à celui des femmes, puis il se creuse à nouveau vingt-quatre mois après l'inscription (4,4 points). Concernant l'emploi durable l'écart des taux d'accès entre hommes et femmes se creuse légèrement passant d'un écart de 1,9 point à six mois à 4,8 points d'écart en faveur des hommes vingt-quatre mois après l'inscription.

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission ou suite à une fin de contrat sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi : respectivement 82% d'entre eux accèdent à un emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription et plus des trois quarts de ces inscrits (79%) exercent un emploi durable durant cette même période. En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus difficile. Vingt-quatre mois après leur inscription, 66% de ceux s'étant inscrits à la fin de leurs études ont accédé à un emploi, ce taux est de 63% pour ceux s'étant inscrits à la suite d'un congé ou d'une formation. 61% sont en emploi durable suite à un congé ou une formation.

TABEAU 2
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

	Inscrits de décembre 2020: Taux d'accès 24 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2021: Taux d'accès 18 mois après l'inscription		Inscrits de décembre 2021: Taux d'accès 12 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2022: Taux d'accès 6 mois après l'inscription	
	Emploi d'1 mois ou plus	emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	emploi durable de 6 mois ou plus
Total	72,1%	70,0%	66,8%	61,8%	60,1%	53,8%	45,4%	32,6%
Classe d'âge								
Moins de 25 ans	79,7%	77,9%	74,6%	67,8%	66,9%	56,3%	51,9%	35,0%
De 25 à 34 ans	75,0%	73,2%	68,9%	63,7%	62,2%	59,5%	46,2%	33,1%
De 35 à 49 ans	70,2%	68,3%	64,8%	60,8%	58,3%	52,2%	43,7%	32,5%
De 50 à 54 ans	66,1%	64,7%	60,4%	58,7%	55,8%	46,8%	41,8%	32,2%
55 ans et plus	44,9%	42,8%	41,4%	39,4%	39,2%	37,1%	29,7%	25,1%
Niveau de formation								
Bac+5 ou plus	79,2%	77,6%	72,8%	71,3%	67,7%	66,7%	49,0%	41,6%
Bac+3 et Bac+4	75,9%	72,4%	71,5%	71,0%	64,9%	63,9%	50,1%	35,3%
Bac+2	78,3%	78,0%	73,4%	67,6%	66,6%	62,1%	51,9%	37,8%
Bac	76,4%	72,7%	71,0%	63,8%	63,8%	54,1%	49,3%	31,9%
CAP,BEP, Bac pro	70,2%	69,3%	64,6%	63,0%	58,6%	52,6%	44,3%	32,2%
Niveau collège	63,3%	58,5%	57,6%	51,2%	50,7%	43,6%	37,6%	24,8%
Niveau primaire	57,9%	56,5%	53,0%	46,3%	46,8%	37,9%	33,9%	23,4%
Sexe								
Hommes	74,2%	72,3%	68,3%	64,1%	62,1%	54,7%	46,5%	33,5%
Femmes	69,8%	67,5%	65,4%	59,7%	57,9%	52,9%	44,2%	31,6%
Motif d'inscription								
Licenciement	68,1%	67,2%	62,3%	58,7%	53,2%	52,8%	38,2%	36,1%
Démission	81,8%	78,6%	78,8%	73,5%	74,4%	62,7%	62,4%	38,3%
Fin de CDD/mission intérim	82,1%	79,3%	75,7%	65,8%	70,5%	59,5%	52,9%	31,9%
Fin d'études et primo arrivant	65,8%	63,5%	61,3%	60,2%	48,9%	47,7%	36,1%	31,0%
Autre (fin de congés, formation...)	62,8%	61,2%	59,8%	54,8%	50,4%	44,7%	39,2%	27,7%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi. Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2020, juin 2021, décembre 2021 et juin 2022, non présents le mois précédant l'inscription.

PRÈS DE DEUX DEMANDEURS D'EMPLOI SUR TROIS OCCUPENT UN EMPLOI, VINGT-QUATRE MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION

Les résultats précédents portaient sur l'accès à l'emploi au cours des six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, que le demandeur d'emploi soit ou non en emploi en décembre 2022. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en juin 2022, 41% [cf. graphique 3] occupent un emploi six mois après leur inscription : 35% ont repris une activité salariée et 6% ont créé leur entreprise, 45% sont en recherche d'emploi, 9% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Parmi les inscrits de décembre 2021, plus de la moitié (55%) occupe un emploi douze mois après leur inscription : 46% ont repris une activité salariée et 9% ont créé leur entreprise, 34% sont en recherche d'emploi, 8% sont en formation et 4% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

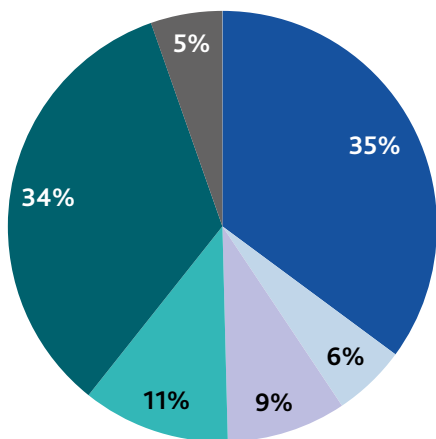
Parmi les inscrits de juin 2021, 58% occupent un emploi dix-huit mois après leur inscription : 50% ont repris une activité salariée et 8% ont créé leur entreprise, 30% sont en recherche d'emploi, 6% sont en formation et 6% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Enfin parmi les inscrits de décembre 2020, 61% occupent un emploi vingt-quatre mois après leur inscription : 52% ont repris une activité salariée et 9% ont créé leur entreprise, 27% sont en recherche d'emploi, 6% sont en formation et 6% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

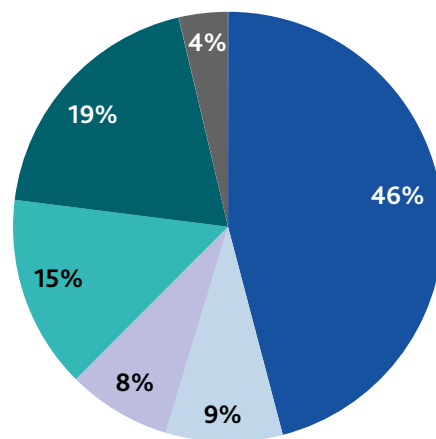
GRAPHIQUE 3

SITUATIONS À SIX, DOUZE, DIX-HUIT ET VINGT-QUATRE MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

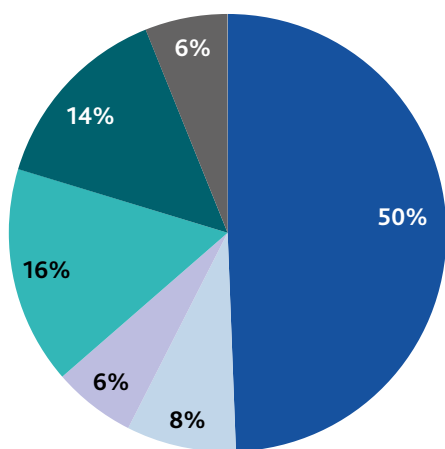
SITUATION À 6 MOIS
DES ENTRANTS DE JUIN 2022



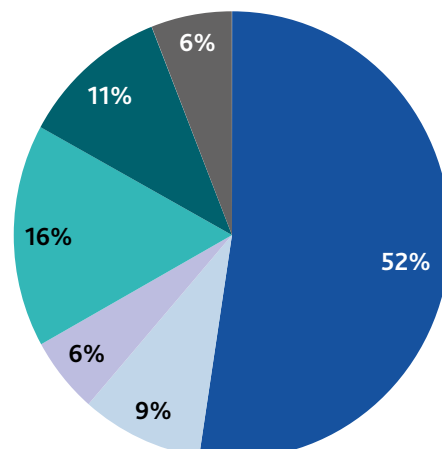
SITUATION À 12 MOIS
DES ENTRANTS DE DÉCEMBRE 2021



SITUATION À 18 MOIS
DES ENTRANTS DE JUIN 2021



SITUATION À 24 MOIS
DES ENTRANTS DE DÉCEMBRE 2020



■ Reprises d'emploi ■ Création d'entreprise ■ Formation ■ Recherche d'emploi avec accès
 ■ Recherche d'emploi sans accès ■ Autres (congrés, retraite...)

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2022, décembre 2021, juin 2021 et décembre 2020.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2020, juin 2021, décembre 2021 et juin 2022 non présents le mois précédant l'inscription

Les meilleurs taux de reclassement sont observés avant 55 ans, à partir de 55 ans les taux chutent fortement. En revanche, la proportion d'emplois durables reste plus stable et s'avère parfois favorable aux seniors ainsi, six mois après l'inscription 79% des plus de 54 ans en emploi exercent un emploi durable contre 61% des moins de 25 ans [cf. tableau 3].

Si les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes, celles-ci sont plus souvent en emploi durable mais l'écart s'atténue à mesure que la durée d'observation des cohortes s'allonge. Les postes les moins qualifiés (ouvriers spécialisés et employés non qualifiés) sont ceux qui peinent le plus souvent en matière de reclassement. 51% des ouvriers spécialisés et 54% des employés non qualifiés parviennent à retrouver un emploi vingt-quatre mois après leur inscription. A l'inverse les postes les plus qualifiés : techniciens/agents de maîtrise et cadres présentent les meilleurs taux de reclassement. Vingt-quatre mois après leur inscription les trois quarts d'entre eux occupent un emploi (respectivement 75% et 74%) avec une part d'emploi durable aussi plus favorable. Parallèlement le taux de retour à l'emploi et la proportion d'emploi durable augmentent avec le niveau d'études pour presque toutes les cohortes.

Les personnes ayant toujours exercé un emploi avant leur inscription au chômage qu'il s'agisse d'un emploi régulier ou de plusieurs emplois successifs sans interruptions sont aussi plus souvent en emploi et en emploi durable. De même le motif d'inscription tel qu'une démission plutôt qu'un licenciement influence en général favorablement la capacité à être en emploi.

TABLEAU 3
TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ET PART DE L'EMPLOI DURABLE 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Inscrits de décembre 2020		Inscrits de juin 2021		Inscrits de décembre 2021		Inscrits de juin 2022	
	Taux de retour à l'emploi à 24 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 18 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 12 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 6 mois	Part de l'emploi durable
Ensemble	61,4%	80,5%	57,5%	76,6%	54,7%	73,8%	40,6%	67,3%
Age								
Moins de 25 ans	64,7%	79,1%	61,6%	73,7%	54,6%	71,7%	41,1%	61,3%
De 25 à 34 ans	63,0%	81,9%	59,5%	79,1%	59,9%	76,8%	43,2%	66,5%
De 35 à 49 ans	62,4%	80,4%	58,3%	75,4%	54,5%	75,4%	40,9%	68,1%
De 50 à 54 ans	61,4%	82,0%	59,7%	80,2%	50,7%	64,5%	38,8%	75,5%
55 ans et +	43,3%	76,4%	35,4%	75,0%	39,8%	67,2%	30,0%	79,0%
Sexe								
Homme	63,7%	79,9%	61,2%	75,8%	56,9%	72,0%	43,3%	64,3%
Femme	58,9%	81,1%	53,9%	77,5%	52,4%	76,0%	37,8%	70,6%
Qualification								
Ouvrier spécialisé	50,7%	66,7%	53,2%	61,1%	48,7%	56,2%	42,1%	53,8%
Ouvrier qualifié	64,7%	71,8%	56,8%	73,2%	56,1%	66,6%	44,0%	56,5%
Employé non qualifié	54,2%	77,3%	51,0%	74,5%	46,9%	71,1%	34,3%	61,8%
Employé qualifié	62,0%	81,6%	58,7%	76,9%	57,6%	75,2%	42,0%	69,3%
Technicien / Agent de maîtrise	75,4%	86,8%	64,7%	84,8%	63,6%	80,1%	47,7%	76,4%
Cadre	73,8%	90,3%	69,4%	85,8%	63,5%	85,4%	46,1%	82,0%
Passé professionnel								
Emploi régulier	65,9%	83,5%	60,9%	82,7%	58,4%	77,5%	42,7%	73,4%
Plusieurs emplois sans interruptions	67,0%	79,3%	64,3%	76,7%	61,7%	73,5%	51,2%	68,0%
Périodes d'activité-Chômage	59,3%	75,5%	55,9%	73,2%	54,5%	72,0%	43,3%	58,5%
Travail bref ou occasionnel	50,2%	82,0%	47,1%	64,2%	45,9%	64,3%	28,1%	58,0%
Fin d'études	64,0%	85,2%	55,6%	86,3%	50,4%	80,5%	38,5%	57,7%
Jamais travaillé	45,1%	78,0%	39,3%	58,4%	28,5%	65,5%	18,9%	61,8%
Niveau de formation								
Bac + 5 et +	78,0%	92,0%	72,6%	88,0%	69,0%	86,3%	48,7%	78,9%
Bac +3 et +4	68,7%	87,4%	69,8%	78,9%	63,2%	88,4%	43,8%	74,0%
Bac + 2	69,3%	88,2%	61,2%	78,4%	62,6%	76,7%	43,5%	70,8%
Bac	61,5%	76,2%	56,8%	78,2%	54,0%	70,5%	40,8%	65,6%
Inférieur au Bac	45,2%	73,0%	44,5%	60,7%	41,5%	62,1%	32,1%	56,2%
Motif d'inscription								
Fin d'études	61,4%	86,3%	62,3%	76,1%	56,9%	71,3%	42,7%	57,4%
Fin de contrat	66,0%	74,4%	61,9%	68,7%	58,2%	67,8%	44,6%	59,3%
Licenciement	61,3%	84,0%	52,4%	84,1%	51,6%	78,9%	39,7%	77,3%
Démission	69,3%	88,8%	66,5%	84,1%	62,7%	81,3%	44,9%	68,9%
Autre (fin de congé, formation...)	52,4%	75,6%	51,7%	73,3%	47,8%	70,0%	34,8%	69,8%

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en juin 2022, décembre 2021, juin 2021 et décembre 2020.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en décembre 2020, juin 2021, décembre 2021 et juin 2022 non présents le mois précédant l'inscription.

Le taux de retour correspond aux individus en emploi six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois après leur inscription quelle que soit la durée de cet emploi.

ENCADRÉ 1

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN JUIN 2022

La population des inscrits en juin 2022 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 58% [cf. tableau] alors qu'elle est de 38% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de juin 2022. La part des hommes y est légèrement plus forte que celle observée à la même date dans la DEFM (50% contre 48%). Le niveau de scolarité est légèrement supérieur à celui observé dans la DEFM : 46% des inscrits de juin 2022 ont un niveau inférieur au bac (47% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (38%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, etc.) (38%).

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	25,5%
De 25 à 34 ans	32,4%
De 35 à 49 ans	28,0%
De 50 à 54 ans	6,3%
55 ans et plus	7,8%
Niveau de formation	
Bac+5 ou plus	8,7%
Bac+3 et Bac+4	9,2%
Bac+2	11,7%
Bac	24,4%
CAP,BEP, Bac pro	24,4%
Niveau collège	8,0%
Niveau primaire	13,5%
Sexe	
Hommes	50,3%
Femmes	49,7%
Motifs d'inscription	
Licenciement	11,4%
Démission	6,1%
Fin de CDD/mission intérim	37,5%
Fin d'études et primo arrivant	7,5%
Autre (fin de congés, formation...)	37,5%

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2022 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

ENCADRÉ 2

SOURCES ET MÉTHODES

DÉFINITIONS

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'AcoSS-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2022 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2021 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2021 en France non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020 en France non présents le mois précédant l'inscription..

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à Pôle Emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des six mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des six mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

L'accès à l'emploi durable présenté dans cette publication est mesuré avec les données déclaratives issues de l'enquête portant sur les inscrits à Pôle emploi.

Les données sur l'accès à l'emploi durable sont issues de l'enquête « entrants », portant sur les inscrits de juin 2022, décembre 2021, juin 2021 et décembre 2020.

DESCRIPTION DE L'ENQUÊTE SUR LES « COHORTES D'ENTRANTS »

Un échantillon panélisé de demandeurs d'emploi sont interrogés quatre fois successivement à six mois d'intervalle les mois de juin et décembre de chaque année. Tous les six mois l'enquête est renouvelée sur une nouvelle cohorte d'inscrits. Les résultats de cette publication portent sur la première vague d'interrogation des entrants de juin 2022, la deuxième vague d'interrogation des entrants de décembre 2021, la troisième vague d'interrogation des entrants de juin 2021 et la quatrième vague d'interrogation des entrants de décembre 2020.

BASE DE SONDRAGE

Des fichiers spécifiques regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours des mois de juin 2022, décembre 2021, juin 2021 et décembre 2020 (en excluant les réinscriptions de moins d'un mois) ont été constitués à partir du FHS (Fichier Historique Statistique)..

ECHANTILLONNAGE

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 2000 répondants. Cet échantillon initial est équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...).

REDRESSEMENT

Des redressements de type « calage sur marges » sont opérés en utilisant les variables retenues dans la stratification.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org



ISSN 2555-8404